



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré,
- Vu l'arrêté du 19 décembre 2023 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation, section langues vivantes étrangères : chinois, est constitué comme suit pour la session 2024 :

**Président**

M. Nicolas IDIER  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

**Vice-Présidents**

M. Laurent GALY  
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Wenyang YIN  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de BORDEAUX

**Secrétaire générale**

Mme Shai-Ing HO  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de LYON

**Membres du jury**

M. Vincent DURAND-DASTES  
Professeur des universités

Académie de PARIS

M. Gwennaël GAFFRIC  
Maître de conférences des universités

Académie de LYON

Mme Ting-Shiu LIN  
Maîtresse de conférences des universités

Académie de LYON

M. Xiaoliang LUO  
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Mei MERCIER  
Professeure agrégée

Académie de VERSAILLES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 février 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation  
et par délégation  
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU